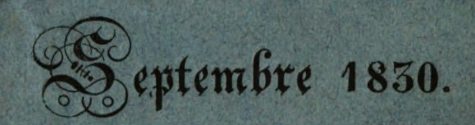
JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE

PRATIQUE.



PARIS.

ROUSSELON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 9.

1830.

JOURNAL
DE LA SOCIÉTÉ
D'AGRONOMIE PRATIQUE.

AVIS.

La Société d'Agronomie pratique tient ses séances le deuxième mercredi de chaque mois, chez M. Sarlandière, rue de la Michodière, n° 2.

Le roi Louis-Philippe Ier a bien voulu accueillir une députation de la Société. Cette députation, composée d'environ cent vingt membres, a été reçue le samedi 21 août, à une heure. Un membre a lu l'adresse suivante :

« Sire,

« La révolution glorieuse qui vient de permettre aux Français de choisir librement leur roi a été si prompte, grâce à l'unanimité du grand peuple, qu'aucune secousse n'a été sensible pour l'agriculture. Émue d'abord au cri d'alarme répété d'un bout du royaume à l'autre, elle s'est bientôt rassurée en voyant assis, sur le trône, le prince le plus capable d'apprécier les besoins de ses contemporains.

« En nous honorant d'avoir choisi, pour objet de notre culte, cette agriculture que Sully nommait avec

raison une des mamelles de l'État, nous sommes fiers de venir spontanément offrir à Votre Majesté l'expression franche d'un dévouement d'autant plus vrai que nos habitudes et nos goûts appellent la paix à laquelle tendent tous vos efforts.

« Nous sommes sûrs d'être compris de vous, dont les loisirs ont été si noblement consacrés à des travaux utiles et à la création de jardins admirables, où l'art, vainqueur des obstacles du sol, a produit toutes les merveilles végétales. Le nom de Neuilly vivra désormais dans nos souvenirs; c'est là que la voix de la patrie en deuil a retenti au cœur d'un véritable père.

« Sire, la Société d'Agronomie pratique, jusqu'à ce jour sans protecteur, ose espérer trouver un abri à l'ombre de votre trône. Ses efforts tendront toujours à la gloire de votre règne, dont la durée importe au bonheur de la nation. »

Le roi a répondu :

« J'ai toujours beaucoup aimé Neuilly; mais ces nouvelles circonstances m'ont rendu son séjour encore plus cher. C'est de là que, pendant les trois immortelles journées, j'ai entendu cette glorieuse canonnade et cette mousqueterie qui repoussaient une injuste agression, et auxquelles nous devons la conquête de nos droits. C'est de là que je suis venu au Palais-Royal, où, sur le vœu des députés réunis à Paris, j'ai accepté la lieutenance générale du royaume. Appelé au trône par la nation, je connais toute l'étendue de mes devoirs, et je place au premier rang le maintien de nos libertés, si nécessaires au commerce et à l'agriculture, sources des prospérités publiques, et auxquels

je donnerai tout le développement et toute l'extension dont ils sont susceptibles. »

Ces paroles, prononcées avec l'accent d'un père parlant à ses enfans, ont été accueillies par les cris de *Vive le Roi! vive sa famille bien-aimée!*

Avant cette réception, la Société avait fait présenter à la reine, qui l'a reçue avec la plus aimable bienveillance, une fleur du *Carolinea princeps*, de Linn., Suppl. Guiane; *Pachira aquatica*, Aublet, Gouan. tab. 291. Cette belle fleur venait du Jardin des Plantes, où elle est cultivée en serre-chaude par M. Neumann, qui a eu l'heureuse idée de la présenter.

HORTICULTURE.

JARDIN FRUITIER.

PÊCHE LISSE A FRUIT POURPRE. Arbre à rameaux longs et faibles; gemmes rapprochés les uns des autres; écailles violettes; feuilles longues, ouvertes et étroites, très-légèrement dentées; glandes réniformes; fruits ronds, moyens, d'un violet pourpre. Chair fondante, douce, peu adhérente au noyau; mûrit au commencement d'août. Très-bon fruit. J'ai rapporté cette espèce d'Angleterre en 1825. Elle a fructifié cette année chez moi pour la première fois.

PÊCHE LISSE A COEUR ROUGE. Arbre vigoureux, à rameaux roux du côté du soleil; gemmes à écailles noirâtres; feuilles longues et larges; pétioles courts, glandes réniformes; fruits ronds, un peu aplatis, d'un rouge vif; chair demi-fondante, rouge au centre, très-adhé

rente au noyau, légèrement amère; mûrit au commencement d'août. Même origine que la première.

Pêche lisse a fruit blanc précoce. Arbre vigoureux, à rameaux gros, d'un vert pâle; gemmes petits, d'un blanc herbacé; feuilles à pétioles très-courts, longues de sept à huit pouces, larges de deux pouces, un peu fermées, presque droites, légèrement dentées, d'un vert pâle; fruits moyens, ovales, chair blanche, fondante, légèrement amère, et quittant bien le noyau. Ce fruit est très-agréable dans la saison : il mûrit au commencement d'août, fructifie beaucoup, vient bien greffé sur prunier en terre légère, et sur amandier dans les terres profondes; prospère bien en plein vent sous le climat de Paris, mieux cependant en espalier ; cette variété et les précédentes se reproduisent souvent de noyau.

Pêche lisse d'Amérique. Arbre vigoureux, à rameaux longs et droits; gemmes assez éloignés les uns des autres; écorce violette du côté du soleil; feuilles longues de 6 pouces, acuminées, tourmentées, un peu fermées, légèrement dentées, d'un vert foncé; glandes auriculées, souvent trois sur le pétiole, et le même nombre à la base des feuilles; fruits gros, ovales, très-colorés du côté du soleil, et jaunâtres du côté opposé ; chair blanche, vineuse, très-parfumée, d'une saveur un peu musquée, se détachant bien du noyau. Cette excellente espèce est, à mon avis, la meilleure des pêches lisses. Elle mûrit fin d'août; l'arbre fructifie beaucoup, vient bien sur prunier et sur amandier : le choix de l'un ou de l'autre sujet doit se faire d'après la

nature du terrain, sur prunier si le terrain est léger, et sur amandier s'il est fort et profond. J'ai reçu ces deux dernières espèces d'Amérique en 1824. Elles ont fructifié cette année pour la première fois dans mon établissement. Ces fruits font le plus bel effet en espalier par la beauté de leur coloris.

POIRE BEURRÉ D'AMANLIS. Arbre à rameaux droits et vigoureux ; feuilles larges, planes, d'un vert foncé, très-légèrement dentées ; fruit gros comme un moyen beurré doré, renflé à sa base, jaune, marqué de nombreux points grisâtres, coloré du côté du soleil ; chair demi-beurrée, un peu âcre comme celle de la crassane ; l'arbre fructifie beaucoup ; ses fruits sont nombreux, en bouquets de trois à cinq, et quelquefois sept réunis ensemble. Cette espèce mérite d'être répandue par l'abondance de ses produits ; elle vient très-bien en contre-espalier, en quenouille, et même en plein vent ; on peut la greffer sur coignassier ou sur franc, suivant la forme qu'on veut donner à l'arbre.

Cette espèce, non connue à Paris, l'est à Nantes, d'où je l'ai reçue de mon frère en 1826.

L. NOISETTE.

Plantes et arbrisseaux de pleine terre.

ROSA PIMPINELLIFOLIA. Rosier à feuilles de pimprenelle. Var. François Mathieu.

En automne 1824, M. Mathieu, premier garçon jardinier du domaine de Neuilly, et membre-auditeur de la Société d'Agronomie pratique, sema quelques graines de rosier de Bengale dans un pot. Au printemps

suivant plusieurs levèrent, et, peu de temps après, l'un des jeunes plants prit beaucoup plus d'accroissement que les autres; ses jeunes pousses se couvrirent d'aiguillons, les folioles étaient petites, nombreuses, etc.; enfin on reconnaissait déjà et on pouvait affirmer que c'était un rosier à feuilles de pimprenelle, paraissant être le produit d'une graine de rosier de Bengale. Il fut élevé en pot, et ne donna ses premières fleurs qu'en 1829; mais alors peu vigoureux, je ne pus les juger. Ce n'est donc que cette année 1830 qu'un sujet vigoureux et greffé sur églantier en donna assez abondamment, et me permit de les observer; je les fis voir à nos honorables et savans collègues, MM. Noisette et Hardy, qui, tous deux, les trouvèrent jolies, et d'une couleur peu commune dans les variétés de cette espèce; ce qui me décida à en donner une description.

Buisson peu élevé; jeunes rameaux brunâtres, garnis d'aiguillons nombreux, presque droits, bruns ainsi que quelques poils glanduleux qui les accompagnent; feuilles composées de cinq, plus souvent de sept folioles, d'un vert glauque, légèrement teinté de violet dans la jeunesse, ovales-aiguës, à dentelures profondes et mucronées; pétioles garnis de quelques petits aiguillons; stipules courtes à pointes divergentes; fleurs ordinairement solitaires sur les petits rameaux; pédoncule très-glabre, ainsi que le tube du calice, qui est ovale; les sépales sont très-entières, terminées par une pointe un peu foliacée, presque glabres en dessus, tomenteuses en dedans. Corolle multiple composée de trente à quarante pétales, d'un rouge vineux, formant bien la coupe au moment de la floraison, à onglet presque blanc, ce qui donne une teinte presque

bicolore très-remarquable. A mesure que la floraison avance, les pétales passent au rouge violacé, et le blanc des onglets devient plus apparent; odeur douce et suave; étamines de quarante à soixante plus longues que les styles, dont les stigmates sont rassemblés en tête irrégulière. Floraison hâtive (mi-mai). Cette rose a quelque rapport avec la pimprenelle Charlotte de M. Noisette, mais les couleurs en sont plus vives et plus tranchées.

Rosa indica. Var. Thé Thouillet. Arbrisseau formant un petit buisson ayant le port du Bengale commun, aiguillonné; aiguillons rougeâtres, larges et presque droits; feuilles à cinq ou sept folioles, larges, épaisses, fermes, d'un beau vert, rougeâtres dans leur jeunesse, pointues, finement dentées; pétiole aiguillonné.

Fleurs en corymbe terminal, grandes, carnées, très-pleines, d'une odeur douce très-prononcée; pédoncules munis de bractées entières, rougeâtres, bordées de cils glanduleux; tube du calice ovale; sépales assez longues, un peu foliacées au sommet, dont trois sont munies d'appendices, et toutes recourbées sur le pédoncule au moment de l'épanouissement. Fleurit pendant toute la belle saison.

Rosa noisettiana. Var. Noisette Rotanger. Buisson droit, rameaux coudés à chacune des feuilles, qui sont composées de folioles étroites, lancéolées, acuminées, dentées, ondulées sur les bords; pétiole très-aiguillonné, cilié, glanduleux; stipules petites et glanduleuses aussi. Fleurs en corymbe, pédoncule gland

leux au-dessus des bractées, qui sont peu nombreuses; tube du calice ovale, digité ou en forme de dé; sépales courtes, trois appendiculées, toutes ouvertes, même renversées sur le tube du calice au moment de la floraison. Fleurs petites, rouges, violacées, assez chiffonnées, pleines et inodores.

Ces deux roses ont été obtenues de semis par M. le colonel Thouillet, qui, pour se délasser de ses nombreuses campagnes, se plaisait à cultiver les fleurs dans la retraite où il vivait paisible à Rueil, et que, au regret de ses nombreux amis, il abandonne aujourd'hui, où la France pourra avoir besoin de son bras dans la nouvelle organisation de l'armée.

ROSA NOISETTIANA. Var. Noisette Filiette. Arbrisseau formant un buisson épais à branches et rameaux érigés, fermes, non sarmenteux, sans soie; aiguillons peu nombreux, presque droits; pétiole aiguillonné, ayant à sa base de petites stipules ciliées, glanduleuses; feuilles composées presque toujours de sept folioles, larges, arrondies, d'un vert jaunâtre très-remarquable, dentées et un peu glauques en dessous.

Fleurs en corymbe terminal, petites, multiples, composées de vingt à vingt-cinq pétales, d'un rose pâle, légèrement odorantes; tube du calice ovale, resserré sous les sépales, qui sont droites, courtes, ciliées, glanduleuses et dont trois sont appendiculées; pédoncules glabres sans bractées.

J'ai trouvé cette rose en fleur chez notre collègue M. Filiette, en août 1830. Elle y fleurit depuis 1828. Son port est différent de toutes les variétés de noisette que j'ai été à même d'examiner. JACQUES.

Plantes de serre tempérée.

VERBENA CHAMOEDRYFOLIA, verveine à feuilles de germandrée. Plante vivace, ou au moins bisannuelle, que j'ai reçue d'Angleterre en 1829; tiges herbacées de 15 à 18 pouces, rameuses, purpurines et très-velues; feuilles opposées, sessiles, ovales et dentées, velues, rudes, longues de 2 pouces, larges de 9 lignes au milieu, terminées en pointe aux deux extrémités.

Fleurs en juillet et août, en épis terminaux composés de 25 à 30 fleurs, d'un carmin si brillant que les yeux ne peuvent pas long-temps les fixer; fleur comme les autres verveines, à corolles monopétales longuement tubulées, irrégulières, à 5 divisions profondes bien ouvertes, dont trois plus larges et plus longues que les deux autres; chacune des cinq divisions sont fendues en deux; le tube de la corolle a 6 lignes de long, rétréci, blanchâtre, renfermant les étamines et pistils de même couleur; l'ouverture du tube est bordée d'une espèce de collerette blanche frangée qui en ferme l'entrée, ce qui fait paraître la fleur avec un point blanc au centre, et produit un effet charmant par son contraste avec la jolie couleur carmin de la fleur, dont la corolle a 7 à 8 lignes de large; calice peu ouvert, velu, long de 3 lignes, monophylle, à 5 divisions longues et étroites; chacune d'elle est terminée par un poil.

Cette plante, que l'on a jusqu'à présent cultivée en serre tempérée, pourrait, je pense, être cultivée en pleine terre, où elle formerait des bordures agréables; mais

comme elle est encore très-rare, je n'ai pas voulu la hasarder. On pourra en voir la figure dans le *Journal des Jardins*.

L. Jacquin aîné.

Pelargonium concessum. Tige élevée, d'une teinte brune dans la partie ligneuse; pousses de l'année couvertes de poils blancs de 2 à 3 lignes; feuilles grandes, à 4 divisions peu profondes, formant 5 lobes dont celui du milieu est plus grand que les autres, arrondis irrégulièrement et profondément dentés, d'une teinte vert clair dans le jeune âge, prenant ensuite une teinte plus foncée, et finissant par tendre au pourpre; pétioles longs de 3 pouces, velus, ayant 2 stipules à leur insertion sur les rameaux; ombelle de 5 à 7 fleurs portée par un pédoncule de 2 à 3 pouces, ayant à sa base une collerette de 3 folioles; pédicelles longs de 12 à 15 lignes, rougeâtres et velus; calice à 5 divisions d'un rouge-brun, couvert de poils blancs. Fleurs de 2 pouces et demi de diamètre; les trois pétales inférieurs d'un beau rose foncé tendant au violet, les 2 pétales supérieurs très-grands, d'un rouge-ponceau vif avec des reflets bleuâtres, portant des stries en forme de palmette, de couleur pourpre-noir, terminées par une macule de même couleur, mais d'une nuance un peu plus claire.

Cette plante, dont les fleurs sont du plus grand éclat, et qui pousse vigoureusement, formera des buissons d'un grand volume.

Elle provient de mes semis de l'année dernière; je la crois une hybride du *primatum* et du *gloriosum*.

Lémon.

Plantes de serre chaude.

IMATOPHYLLUM AITONI. *Hexandrie monogynie*, L. Liliacées; Jussieu. Feuilles radicales, disposées en éventail et engaînées à la base comme celles du *ravenala madagascariensis*, canaliculées, bordées d'une ligne blanchâtre très-étroite d'une substance coriacée, d'un vert foncé, longues de 18 à 20 pouces, larges de 18 lignes, et très-obtuses à leur extrémité; hampe très-forte, naissant entre les feuilles et inclinée en dehors de leur plan, plate d'un côté, semi-cylindrique de l'autre, diminuant de grosseur de la base au sommet, légèrement ailée dans sa partie supérieure, et terminée par une spathe trifide dont les parties latérales sont beaucoup plus petites que celle du milieu, sur laquelle on distingue le prolongement des deux ailes de la hampe. Cette spathe, persistante pendant toute la durée de la floraison, s'ouvre de très-bonne heure pour laisser sortir une ombelle de 18 à 20 fleurs, de 18 lignes de long lorsqu'elles ont atteint tout leur développement, de forme à peu près cylindrique, de 5 à 6 lignes de diamètre, pendant d'un seul côté et portées par des pédicelles longs de 15 lignes, courbés en arc; pétales ou folioles calicinales au nombre de 6, disposés de manière à figurer deux tubes emboîtés; les trois folioles formant le tube intérieur, de couleur jaune verdâtre, légèrement réfléchies en dehors; les trois folioles extérieures plus courtes que les trois autres, qu'elles paraissent comprimer par leur extrémité un peu réfléchie en dedans, de couleur rouge un peu lavée de jaune dans les quatre

cinquièmes de leur longueur, vertes au sommet. Cet état de coloration n'a lieu qu'à l'époque de la fécondation; au moment où les fleurs s'échappent de la spathe, elles sont entièrement colorées en vert émeraude, et ce n'est que par des dégradations ou des modifications successives qu'elles arrivent aux nuances qui viennent d'être décrites.

Étamines jaunes sortant un peu du tube; pistil presque aussi long que les étamines, légèrement trifide, d'un beau vert à son extrémité avant et pendant la fécondation, jaunissant ensuite. Capsule à trois loges remplies de graines nombreuses qui paraissent devoir être fécondes.

Cette belle plante qui nous est arrivée d'Angleterre, et dont nous ignorons la patrie, a fleuri à la fin de juillet. Sa floraison, qui est successive, a duré près d'un mois. Nous la cultivons en pot dans une terre substantielle; elle exige la serre chaude.

NEUMANN.

SINNINGIA HELLERI. *Didynamie angyospermie*, Linné. Gesnériées, Jussieu. Bot. regis, 997. Cette plante, qui va être décrite et figurée dans le *Nouveau Journal des Jardins*, est originaire du Brésil. Cultivée d'abord en Angleterre en 1824, puis avec succès en Belgique, et enfin au Jardin des Plantes l'an passé 1829; c'est de ce dernier endroit que je l'ai obtenue. On la cultive en serre chaude, où elle demande de la chaleur et de l'eau dans le moment de sa végétation; on la multiplie de boutures de feuilles, et probablement de graines, lorsqu'elles mûriront dans nos serres.

Racine grosse, tubéreuse, du centre de laquelle sort une tige grosse, ferme, de deux à 6 pouces, herbacée, succulente, rougeâtre; feuilles opposées en croix, portées sur des pétioles épais, charnus, légèrement velues, de 6 à 8 pouces de long, sur 2 et demi à 3 de large, ovales, pointues, d'un beau vert luisant en dessus, quoique couvertes de petits poils courts et rudes, teintées de violet en dessous, où elles sont très-glabres et munies de grosses nervures, légèrement bordées de cils et de larges crénelures.

Fleurs axillaires dans les aisselles des feuilles supérieures; pédoncule cylindrique rougeâtre, long de 9 à 12 lignes; calice grand, renflé, à cinq ailes saillantes, divisé au sommet en cinq parties, dont trois supérieures sont moins profondes; le tout d'un brun rougeâtre. Corolle monopétale, plus longue que le calice (24 à 30 lignes), à tube verdâtre, pubescent, à poils glanduleux; limbe s'évasant en cinq grands lobes arrondis, les deux supérieurs un peu voûtés, croisés l'un sur l'autre, ce qui forme une pointe particulière, d'un blanc légèrement verdâtre et de 12 à 18 lignes de diamètre; l'intérieur du tube est marqué de 15 stries de points pourpres.

Quatre étamines didynames, filets plus longs que le tube; anthères fortement conniventes; pollen jaune-blanchâtre, abondant; style de la longueur des étamines, terminé par un stigmate à deux petites lames arrondies: je n'ai point vu les fruits.

JACQUES.

Bromelia semi serrata. Le nom spécifique de ce bel ananas exprime très-bien le principal de ses caractères distinctifs. Nous avons des ananas dont les feuilles sont régulièrement garnies d'aiguillons, et d'autres dont les feuilles en sont totalement dépourvues. Le bromelia semi-serrata porte à la fois des feuilles sans aiguillons, des feuilles qui en sont complétement garnies, et d'autres qui en sont dépourvues ou d'un seul côté, ou dans leur partie inférieure; ou enfin par place, tantôt d'un seul côté et tantôt des deux côtés à la fois. Support des fleurs porté par une hampe très-forte; bractées colorées en rouge clair pendant l'épanouissement des fleurs, prenant ensuite la même teinte glauque que les feuilles, dont la longueur est de 3 pieds; fleurs bleues s'épanouissant successivement comme dans les autres espèces. Fruit sphérique atteignant 6 à 7 pouces de diamètre, de 5 à 11 rangs de grains, suivant l'âge de la plante. Calices persistans jusqu'à l'entière maturité sur les grains, qui restent d'une couleur vert-violâtre pendant la croissance du fruit, et qui prennent une teinte ventre-de-biche à l'époque de la maturité.

Chair très-fondante, très-parfumée, assez sucrée, et assez légèrement acide pour pouvoir être mangée sans assaisonnement. C'est, sous tous les rapports, l'un des plus beaux et l'un des meilleurs ananas, parmi ceux que l'on cultive en Europe. Il est originaire de la Havane.

J'en cultive une variété dont le fruit prend en mûrissant une teinte aurore. J'en donnerai plus tard la description.

Lémon.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

Le 21 juin dernier, j'ai enlevé sur un frêne d'Amérique une plaque d'écorce de 6 pouces et demi de long sur 5 pouces et demi de large; j'ai recouvert de suite la plaie avec un verre ayant à peu près la même courbure que la tige, et je l'ai luté latéralement avec de la cire à greffer, de manière qu'il ne fût pas en contact avec le bois mis à nu.

Le même jour j'ai opéré pareillement sur un noyer ordinaire, *juglans regia*, et sur un alisier à larges feuilles, *cratægus aria*. Les plaques d'écorces enlevées sur ces deux sujets avaient 7 à 8 pouces en carré, et les verres courbes qui ont servi à couvrir les plaies ont été lutés avec *l'onguent de Saint-Fiacre*.

Peu de jours après ces opérations, le bois dénudé sur chaque tige s'est couvert de gouttelettes d'une substance en apparence gélatineuse, diaphane et presque incolore. Ces gouttelettes, se multipliant sans cesse, ont fini par former une surface continue, non transparente, légèrement colorée en vert, et plus tard en fauve clair.

Le 12 juillet, le verre courbe qui couvrait la plaie faite au frêne d'Amérique s'étant trouvé cassé, j'en ai enlevé les débris, et j'ai reconnu que toute la surface du bois qui avait été mise à nu était recouverte d'une écorce bien formée, ayant toutes ses parties constituantes et d'une demi-ligne d'épaisseur. Les bords latéraux de la plaie avaient de leur côté produit des bourrelets liés à la partie plane de l'écorce régénérée, un peu plus épais sur les bords horizontaux

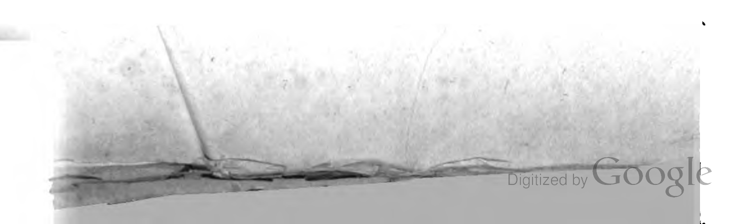
que sur les côtés, où ils avaient à peine l'épaisseur de la partie plane. De cette circonstance seule résulterait la preuve que la nouvelle écorce n'est pas le produit de l'ancienne, lors même que je n'aurais pas observé, comme je l'ai fait, qu'elle s'est formée par la réunion des gouttelettes qui transsudaient du bois mis à nu.

Les verres qui couvraient les plaies faites au noyer et à l'alisier n'ont été levés que le 5 août, c'est-à-dire quarante-cinq jours après avoir été posés; la nouvelle écorce avait acquis trois quarts de ligne d'épaisseur.

J'avais réservé au milieu de la plaie faite à l'alisier un morceau d'écorce qui avait au moins 3 à 4 lignes d'épaisseur, de sorte que le verre courbé qui recouvrait le tout était éloigné de 4 lignes du bois mis à nu. L'écorce s'est régénérée sur presque toute la surface; mais le lut terreux qui retenait le verre ayant donné passage à quelques gouttes d'eau pluviale peu de temps après l'opération, la transsudation gélatineuse, qui paraît être l'élément ou le premier état de la nouvelle écorce, a été dissoute et enlevée dans quelques parties où le bois est resté à nu.

L'écorce du noyer a été régénérée dans toute la partie qui avait été enlevée, ce qui est dû évidemment à ce qu'aucune filtration n'a eu lieu par le lut.

Je m'abstiens de toute déduction physiologique qu'on peut tirer de ces expériences; je me borne à en exposer une conséquence applicable à la pratique; c'est que pour remédier aux déchirures les plus étendues que peut éprouver l'écorce des arbres, il suffit d'aviver les bords de la plaie, et de la soustraire au contact



de l'air, pour déterminer la formation d'une nouvelle écorce, dans un délai qui, dans presque tous les cas, n'excèdera pas vingt-cinq à trente jours. DALBRET.

ÉCONOMIE RURALE.

Dans notre numéro de juin dernier, nous avons annoncé, d'après plusieurs journaux, la découverte d'un meunier de Dijon qui avait trouvé le moyen de faire du pain avec de la paille hachée et moulue. Nous aurions dû ajouter que, dès le mois de décembre précédent, l'un de nos abonnés, M. Joseph Maître, de Villotte (Côte-d'Or), nous avait parlé d'essais du même genre faits par lui pour la nourriture des bestiaux, et particulièrement des bêtes à laine. En réparant aujourd'hui cette omission, nous cédons au sentiment de justice que nous aimons toujours à prendre pour guide.

M. Maître nous mandait alors que chaque année une grande partie du produit de ses pâturages étant perdue par suite de la dureté des côtes de trèfle, de sainfoin et de luzerne, il avait eu l'idée de les faire hacher en les mélangeant avec de la paille, puis de les passer sous la meule d'un moulin ordinaire. A sa grande satisfaction, il vit ses troupeaux se précipiter sur la farine qui en était provenue, et la consommer avec avidité, tandis que les mêmes côtes de trèfle, sainfoin et luzerne, seulement hachées, avaient été flairées à peine et entièrement délaissées.

Notre abonné, qui habite non loin de Dijon, et qui, dès le mois de novembre, faisait construire une usine

consacrée spécialement à la mouture des fourrages trop durs, peut donc être, à juste titre, regardé comme l'auteur d'une découverte qui, dans les limites qu'il lui a assignées, doit être d'une grande ressource pour les cultivateurs. En définitive, il résulte des renseignemens que M. Maître nous a ultérieurement adressés d'après de nouveaux essais,

1° Que la farine de paille, ou plutôt la paille moulue, peut être employée utilement à la nourriture des chevaux, des bœufs et des moutons;

2° Que cette substance paraît peut convenir aux porcs et à la volaille;

3° Enfin, que le pain obtenu par le mélange de la farine de paille avec la farine des céréales est tout-à-fait impropre à la nourriture de l'homme, et que, traitée seule, la farine de paille n'est susceptible ni de se panifier, ni d'offrir un aliment.

(Extrait du *Cultivateur*, août 1830.)

Observations sur l'article précédent.

Voilà la farine de paille, dont tous les journaux ont fait tant de bruit, appréciée enfin à sa juste valeur. Les animaux herbivores la mangent avec plaisir, les cochons et les volailles ne s'en accommodent pas; elle est tout-à-fait impropre à la nourriture de l'homme. Les éloges pompeux dont cette grande découverte a été l'objet sont un nouvel exemple de l'engouement qu'on porte trop souvent dans les matières agronomiques, et dont le résultat le plus clair est de dégoûter les cultivateurs de tout enseignement écrit. Que veut-on qu'ils pensent, lorsque après leur avoir annoncé

que la paille moulue produit *une farine bise d'un goût approchant de celui de la farine de blé,* qu'on en *a fait une bouillie que des cochons ont dévorée, qu'on en a fabriqué du pain qu'on a mangé sans dégoût, et que M. le dauphin, qui en a goûté à la préfecture de Dijon, en a emporté deux pains pour les montrer au roi,* que veut-on, dis-je, que pensent les cultivateurs lorsque deux mois après leur avoir annoncé tant de merveilles, on réduit les propriétés de la paille moulue à la nourriture des animaux qui sont habitués à la consommer entière? Ils penseront sans aucun doute que cette dernière propriété n'est pas plus réelle que les autres qui se sont évanouies, et ils repousseront une pratique qui n'est pas sans utilité, précisément parce qu'on leur en a exagéré les avantages.

LENOIR.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

HORTICULTURE.

Jardin fruitier.

Plantes et Arbrisseaux de pleine terre.

Plantes de serre tempérée.

Plantes de serre chaude.



Ce Journal paraît du 1[er] au 5 de chaque mois.

Prix de l'abonnement :

Pour un an. . . . . . 10 f. »

Port en sus pour l'étranger :

Par an. . . . . 1 f. 50 c.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12, près la rue des Lombards et la place du Châtelet.